



## Séminaire transversal **CONSTITUTIONS MIXTES** **2016-2017**

Créé en octobre 2015, le séminaire « Constitutions mixtes » offre un espace de discussion pour la présentation de réflexions en cours, non seulement sur la constitution mixte, idée qui parcourt l'histoire politique occidentale depuis l'Antiquité, gouvernement idéal associant monarchie, aristocratie et démocratie, mais aussi sur les notions de mélange, mixtion, fusion, médiété, milieu, moyenne/somme, binarité/ternarité, synthèse, composition, harmonie, concorde, etc.

C'est pourquoi ce séminaire interdisciplinaire et transpériode est ouvert à tous les acteurs des champs concernés : sciences humaines et sociales, droit, médecine, chimie, physique, mathématiques, lettres et arts...

### SÉANCE 12 - JOURNÉE D'ÉTUDE 3

# D'UNE CONSTITUTION MIXTE À L'AUTRE : PASSERELLES & MÉTAPHORES



**Vendredi 9 juin 2017**



**8h30-16h30**

**Université Jean Monnet - Campus Tréfilerie**

**33, rue du 11 novembre SAINT-ÉTIENNE**



**BÂTIMENT G • SALLE DU CONSEIL (G05)**



Organisation : Stavroula Kefallonitis

[stavroula.kefallonitis@univ-st-etienne.fr](mailto:stavroula.kefallonitis@univ-st-etienne.fr)



[syn.hypotheses.org](http://syn.hypotheses.org)



[@mixedgov](https://twitter.com/mixedgov)



[@mixedgov](https://www.facebook.com/mixedgov)



08h30 Accueil

09h00 Stavroula KEFALLONITIS

Université Jean Monnet Saint-Étienne, UMR 5189 HiSoMA

Introduction

#bienvenue #séminaire #transversal #constitutions\_mixtes #journées\_d'étude #carnet #bilan  
#projets #métonymies #métaphores #passerelles #arborescence #stemmatique #républicanisme

09h15 Konstantinos MELIDIS

Université Paris-Sorbonne Paris 4

*Réflexions sur les notions de mélange et de milieu à travers la théorie et la pratique musicales grecques antiques*

La communication présente une structure bipolaire ; il s'agit d'un diptyque axé sur l'art (pratique) et la science (théorie) de la musique dans l'antiquité gréco-romaine. Elle se penche sur deux notions étroitement liées l'une à l'autre : d'une part, à partir de certains exemples bien précis concernant la mélopée, nous discuterons la question du *mélange*, et de l'autre, à travers certains textes techniques (ceux de musicographes et de médecins), nous nous intéresserons à l'idée de *milieu* à propos des performances artistiques de musiciens.

#juste\_milieu #entre-deux #mélange #mixité #Pseudo-Aristote #Galien #Aristide\_Quintilien  
#pédeutique #termes\_techniques #morale

Répondant-es : Jean-Claude GUERRINI (Université Lumière Lyon 2) & Julie YAYLARIAN (Université Jean Monnet Saint-Étienne).

10h00 Emmanuèle CAIRE

Aix Marseille Université, Centre Paul-Albert Février – UMR 7297 TDMAM

**Entre « voie moyenne » et « juste mélange ». Aux origines de la constitution mixte**

C'est chez Aristote que l'on trouve la première théorisation de la constitution mixte, mais la notion émerge plus tôt, à travers des formulations différentes et à l'occasion de réflexions de nature diverse. Sa genèse reste complexe : il est difficile de penser une « constitution mixte » aussi longtemps que la définition et le classement des *politeiai* ne font pas fixés, autrement dit avant le IV<sup>e</sup> siècle. Toutefois, les notions de « voie moyenne », de refus des extrêmes, voire de mélange harmonieux, évoquées depuis Solon, sont explorées et théorisées au Ve siècle et constituent, avec les débats sur la nature de la *politeia* lacédémonienne, irréductible à tout classement, l'arrière-plan politique et idéologique à partir duquel Aristote réfléchit, comme historien et comme philosophe, à la description et aux conditions de réalisation d'une constitution mixte.

#Aristote #genèse #politeiai #voie\_moyenne #extrêmes #mélange #harmonie #Solon #Sparte  
#Théramène

Répondant-es : Denys BARAU (EHESS) & Catherine PSILAKIS (UMR 8163 STL).

10h45 Pause

11h00 Marion BELLISSIME

UMR 5189 HiSoMA

**Faut-il parler de constitution mixte dans les livres augustéens de l'*Histoire romaine* de Cassius Dion (livres 52-56) ? Travail préparatoire à l'édition du livre 52**

À l'occasion des funérailles d'Auguste, Dion décrit un régime mixte, en contradiction avec toutes ses définitions précédentes, qui s'attachent à montrer Auguste comme un véritable roi. Comment expliquer cette apparente incohérence ?

#Cassius\_Dion #Auguste #débat\_Agrippa-Mécène #démocratie #monarchie #Rome

Répondant-es : **Virginie HOLLARD** (Université Lumière Lyon 2, UMR 5189 HiSoMA) & **Florent PIROT** (Université Jean Monnet Saint-Etienne, UMR 5824 GATE).

12h00 Pause déjeuner

14h00 Adriana ZANGARA

EHESS

**Leonardo Bruni et la traduction de *demokratia* : l'emprise occulte du paradigme de la *mikté politeia* sur l'acception florentine de *popularis status***

Théoricien de l'ordre républicain comme gouvernement mixte, Leonardo Bruni avait été aussi, dans les années qui précèdent sa traduction de la *Politique* d'Aristote (1438), un fervent admirateur de la forme de gouvernement qu'il désignait lui-même par l'expression *popularis status*. Étant donné que cette locution traduisait d'après lui le nom grec d'une forme de régime – la *demokratia* – qui avait traditionnellement tout d'un repoussoir, l'admiration de l'humaniste surprend par son anticonformisme. À moins que *popularis status* ne soit, à ses yeux, que le nom d'une forme de gouvernement mixte...

#Leonardo\_Bruni #Aristote #Athènes #Florence #démocratie #républicanisme #timocratie

Répondant-es : **Stavroula KEFALLONITIS** & **Philippe SOLAL** (Université Jean Monnet Saint-Etienne, UMR 5824 GATE).

14h45 Pause

15h00 Marie-Rose GUELFUCCI

Université de Franche-Comté, EA 4011 ISTA

**Les (re)lectures de la constitution mixte de Polybe à la Renaissance italienne et au siècle des Lumières : circonstances et enjeux de la réception**

Connu et défini par le nom d'« anacyclose » qu'il lui donne, l'examen des régimes que propose Polybe au livre VI de ses *Histoires* n'est le plus souvent interprété que comme une conception cyclique de la politique et du monde. Or cette vision exacte, mais très partielle, réduit et fausse considérablement l'analyse. Nous aurons donc à considérer la place, la nature et le rôle de la première grande digression des *Histoires*, puis la manière dont l'étude de la constitution dite « mixte » a été, par la suite, reprise et adaptée. En prenant pour exemples Machiavel et Montesquieu, qui constituent une première ouverture vers d'autres recherches, nous nous arrêterons sur deux éléments : les conditions de découverte du texte et l'engagement de ses lecteurs dans un monde lui aussi en changement.

#Polybe #Renaissance #Lumières #anacyclose #politeia #progrès #Machiavel #Montesquieu #Révolution\_française #(re)lecture(s) #lire\_le\_grec

Répondant-es : **Michel BELLET** (Université Jean Monnet Saint-Etienne, UMR 5824 GATE) & **Annie LÉCHENET** (UMR 5206 TRIANGLE).

15h45 Stavroula KEFALLONITIS Conclusions

